

# LE BULLETIN

MUNICIPAL  
de Saint-Joseph-du-Lac

Hiver 2017

Loisirs  
**NOUVEAUTÉ**  
**CAMP D'HIVER**  
pendant la relâche scolaire

p. 22

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscriptions dès le 12 décembre  
au Pavillon Jean-Claude-Brunet

p. 12





Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Rapport du maire sur la situation financière .....	4
Réalisations du conseil .....	6
Environnement .....	8
Loisirs .....	11
Travaux publics.....	23
Urbanisme .....	23
Sécurité incendie.....	24
Messages municipaux.....	25
Babillard communautaire .....	26

SUIVEZ-NOUS SUR **facebook**



**ALAIN THÉORÊT** | DISTRICT DE LA BAIE  
atheoret@sjdl.qc.ca



**DONALD ROBINSON** | DISTRICT DES SABLES  
drobinson@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Vice-président :**  
Comité des loisirs et de la culture
- **Délégué au C.A. :**  
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)  
Conférence régionale des élus (CRÉ)



**LOUIS-PHILIPPE MARINEAU** | DISTRICT DU DOMAINE  
lpmarineau@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité consultatif en environnement (CCE)  
Comité sur l'eau
- **Vice-président :**  
Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**  
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM)  
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes (RADM)



**MARIE-ÈVE CORRIVEAU** | DISTRICT DE LA VALLÉE  
mecorriveau@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**  
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)  
Comité des loisirs et de la culture
- **Vice-présidente :**  
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Déléguée au C.A. :**  
Tricentris  
Relation scolaire et conseil d'établissement de la nouvelle école  
Centre local de développement (CLD)



**MICHEL THORN** | DISTRICT DES COTEAUX  
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Vice-président :**  
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)  
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Délégué au C.A. :**  
Office régional d'habitation (ORH)

## MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**  
Régie de police

Chers citoyens et citoyennes,

Comme chaque année, à l'aube du temps des Fêtes, je tiens à profiter de cette tribune pour vous souhaiter, au nom des membres du conseil municipal et des employés de la Municipalité, un magnifique Noël, rempli de petites folies et de plaisir.

Ceci étant dit, l'année qui s'achève fut marquée par de grandes réalisations dont je suis particulièrement fier. Le réaménagement complet du parc Paul-Yvon-Lauzon en est une. Si le principal parc de Saint-Joseph-du-Lac s'est transformé en véritable chantier au cours de l'année, j'éprouve aujourd'hui une grande fierté lorsque je circule dans le quartier. Beaucoup d'efforts, de temps et des sommes considérables ont été investis jusqu'à maintenant dans ce parc, qui retrouve aujourd'hui son caractère d'avant-garde et devient un véritable symbole de réussite.

Je tiens d'ailleurs à vous remercier pour votre patience tout au long des travaux. La dernière phase sera enfin mise en branle à compter du printemps dans le but de finaliser l'aménagement paysager.

Dans un tout autre ordre d'idée, mon conseil et moi avons décidé, à la demande de nombreux citoyens, d'offrir aux parents joséphois un camp d'hiver afin d'accueillir les jeunes lors de la relâche scolaire. Ainsi, il vous sera possible

d'inscrire vos enfants à une ou plusieurs journées et de leur permettre de participer à une panoplie d'activités thématiques en compagnie d'animateurs chevronnés. Vous trouverez dans la section loisir toutes les informations relatives à ce nouveau service.

Cet hiver, je vous invite aussi à profiter des joies de l'hiver avec nous lors de la traditionnelle Journée Chocolat chaud du 4 février prochain. Animation, patin, jeux, mascottes, surprises, une belle programmation sera au menu de l'édition 2017!

Enfin, les premières pages de ce bulletin font le point sur la situation financière de la municipalité. Vous serez à même de constater, chiffres à l'appui, que notre politique rigoureuse en matière de gestion des finances publiques constitue un gage d'équité et d'équilibre.

En terminant, je vous invite à poursuivre votre lecture de ce bulletin pour être à l'affût de tout ce qui se passe dans votre municipalité.

Bonne lecture!

**Benoit Proulx**

## MOT DU CONSEILLER NICOLAS VILLENEUVE

Chers concitoyens et concitoyennes,

C'est un plaisir pour moi d'avoir l'occasion de profiter de cette édition du bulletin municipal pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et, espérons-le, un beau Noël blanc!

En tant que président du Comité consultatif d'urbanisme, je suis par ailleurs fier aujourd'hui de vous annoncer que des dispositifs de protection et de soutien à la restauration des résidences patrimoniales seront mis en place au cours des semaines à venir.

Le conseil municipal travaille en effet à l'élaboration d'un règlement relatif au programme d'aide financière pour la rénovation des bâtiments résidentiels patrimoniaux, lequel devrait être adopté le 5 décembre. Ce nouveau programme vise notamment à soutenir financièrement les propriétaires d'immeubles résidentiels faisant partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la municipalité dans leurs projets d'entretien et de préservation de leur bâtiment.

Le patrimoine possédant une valeur pour ses caractéristiques propres et pour ce qu'il évoque et représente, nous nous devons de le protéger pour le conserver.

Le Comité local de patrimoine (CLP) a par ailleurs été créé dans le but d'étudier, selon une grille d'évaluation, les différentes demandes reliées au programme d'aide financière pour la rénovation des bâtiments patrimoniaux. Les membres seront ensuite chargés de faire des recommandations au conseil en matière de rénovation des bâtiments patrimoniaux.

Enfin, un programme de reconnaissance verra aussi le jour en 2017 dans le but de souligner la contribution de propriétaires pour l'amélioration architecturale de leur établissement et la mise en valeur de leur environnement.

En tant que propriétaires, vous pouvez, en aménageant des espaces attrayants et une architecture distinctive, créer un impact favorable sur le développement économique de la municipalité, et c'est pourquoi le conseil municipal souhaite reconnaître vos efforts.

**Nicolas Villeneuve**  
Conseiller du district du berceau



DISTRICT DU BERCEAU  
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :**  
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-président :**  
Comité consultatif en environnement  
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**  
Comité consultatif agricole (CCA)  
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents

# Rapport du maire sur la situation financière

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai l'honneur de vous présenter l'état des finances de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Tout d'abord, je ferai un retour sur les états financiers de l'année 2015 ainsi que sur le rapport de l'auditeur. Je vous présenterai aussi les résultats préliminaires de l'année en cours.

De plus, je vous soumettrai la liste des contrats octroyés de plus de 25 000 \$ depuis le dernier rapport du maire ainsi que la rémunération accordée aux élus.

Enfin, je compléterai par un énoncé des orientations générales du prochain budget et du Programme triennal d'immobilisations.

## Derniers états financiers vérifiés

Les états financiers pour l'administration municipale démontrent un surplus de l'exercice à des fins fiscales de 861 660 \$. Au 31 décembre 2015, les revenus de fonctionnement totalisaient 8 175 385 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 7 313 725 \$.

Au 31 décembre 2015, le surplus accumulé était de 886 024 \$, auquel la Municipalité a prévu affecter un montant de 233 000 \$ pour équilibrer le budget 2016. La Municipalité cumulait également des réserves financières de 32 676 \$ pour le service d'aqueduc, de 155 106 \$ pour le service d'égout et de 200 000 \$ pour la disposition des boues. Le capital non-engagé du fonds de roulement était de 976 493 \$ et le fonds de parcs et terrains de jeux était de 49 639 \$. La réserve financière pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques se chiffrait à 86 357 \$. Au 31 décembre 2015, la Municipalité cumulait également une nouvelle réserve pour la tenue des prochaines élections municipales au montant de 25 000 \$.

Au cours de l'année 2015, la Municipalité a par ailleurs réalisé pour 2 422 673 \$ de dépenses en immobilisations. Ces dépenses en immobilisations ont été payées à même les activités de fonctionnement, le surplus accumulé, le fonds de roulement, le fonds de parcs et terrains de jeux, par subvention et finalement par un emprunt à long terme.

L'endettement municipal au 31 décembre 2015 s'établissait à 9 517 229 \$. Ce montant inclut la part de la municipalité dans la dette à long terme des organismes faisant partie du périmètre comptable de la municipalité, à savoir : 1 609 386 \$ pour la Régie d'assainissement des eaux et 680 543 \$ pour la Régie de traitement des eaux usées. La Municipalité de Pointe-Calumet contribue au paiement de 50 % de la dette relative à la construction de la station d'eau potable pour une somme de 917 175 \$. De plus, des transferts gouvernementaux totalisant 2 152 740 \$ s'appliquent à différents règlements d'emprunt. L'endettement net à la charge des contribuables s'élève donc à 6 447 314 \$.

## Rapport du vérificateur sur les états financiers

Le rapport de l'auditeur DCA Comptable Professionnel Agréé inc. sur les états financiers précise qu'à l'exception du dépôt du budget consolidé et du décompte de l'inventaire, ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac au 31 décembre 2015.

## Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, la Municipalité a investi plus de 450 000 \$ en 2016, incluant une subvention de 100 000 \$, dans la réfection du réseau routier, notamment des artères principales que constituent le chemin Principal et la montée McCole.

La Municipalité a aussi entamé, en 2016, le remplacement graduel de sa flotte de véhicules des travaux publics, et ce, dans un souci d'efficacité opérationnelle, mais surtout de performance énergétique. En lien avec sa Politique environnementale, la Municipalité a ainsi fait l'acquisition d'un véhicule 100 % électrique ainsi qu'un camion doté d'un moteur écoénergétique Turbo Diesel dans le but de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Une surfaceuse portative a également été ajoutée à la flotte de véhicules des travaux publics dans le but d'améliorer la qualité de la glace des patinoires pendant la saison froide.

Soucieuse d'offrir un milieu de vie où il fait bon vivre, la Municipalité a par ailleurs poursuivi ses investissements dans les parcs joséphois. Le parc Paul-Yvon-Lauzon a en effet subi une véritable cure de jeunesse au cours des derniers mois. Réhabilitation complète du bâtiment devenu désuet, remplacement des modules de jeu, réalisation de nouveaux aménagements paysagers, d'un débarcadère et d'un sentier; 1,5 M\$ ont été investis pour faire du principal parc de Saint-Joseph-du-Lac un lieu de rencontres doté d'infrastructures modernes qui répondent aux normes les plus strictes en matière de sécurité.

## Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours

En ce qui concerne le budget d'opération 2016 établi à 7 974 287 \$, nous prévoyons qu'un léger surplus sera enregistré au terme de l'exercice financier.

## Rémunération des élus

Pour l'année 2016, un gel salarial – voté par les élus - a été imposé aux élus municipaux de Saint-Joseph-du-Lac. Ainsi, la rémunération accordée au maire est demeurée la même qu'en 2015, soit 19 610 \$ à laquelle s'ajoutait une allocation de 9 805 \$. Le salaire accordé aux conseillers, également identique à celui fixé en 2015, était de 6 536 \$, lequel était bonifié d'une allocation de 3 268 \$. Un montant additionnel de 125 \$ et de 75 \$ est accordé respectivement au président et au vice-président d'un comité. De plus, le maire a reçu de la MRC de Deux-Montagnes une rémunération annuelle forfaitaire de 3 291,34 \$ ainsi qu'une allocation de 1 645,80 \$.

## Contrats municipaux

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, la Municipalité rend disponible au [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca) la liste des contrats octroyés depuis novembre 2015 comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ accordés à un même entrepreneur lorsque l'ensemble comporte une dépense de plus de 25 000 \$.

## Orientation générale du budget 2017

En 2017, Saint-Joseph-du-Lac poursuivra le grand virage vert entamé en 2015. En ce sens d'ailleurs, la Municipalité compte bien évidemment détourner, grâce à la participation active de la population à la collecte à trois voies, davantage de matières résiduelles des sites d'enfouissement. Les poubelles de tous les parcs seront d'ailleurs éventuellement toutes remplacées par des contenants de tri, et ce, dans le but de permettre aux citoyens de trier leurs matières dans les lieux publics.

De nombreuses autres actions seront également réalisées dans le cadre du Plan d'action de la Politique environnementale, notamment en lien avec la gestion des pesticides et des ressources en eau. Parmi les investissements majeurs, plusieurs travaux d'infrastructures seront réalisés au cours de l'année à venir, dont la réfection complète de la chaussée sur la 59<sup>e</sup> avenue Sud.

Un autre grand projet consiste à la réalisation de la toute dernière phase des travaux au parc Paul-Yvon-Lauzon. Les travaux consisteront à la réfection complète du stationnement, au remplacement de la clôture et à l'aménagement d'une toute nouvelle patinoire extérieure quatre saisons.

## Conclusion

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuse et à des efforts d'amélioration continus.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles, tout en respectant la capacité de payer des citoyens et citoyennes.

Je vous remercie, encore une fois, de l'appui que vous me témoignez ainsi qu'à mon équipe. Je profite par ailleurs de l'occasion pour vous inviter à la session extraordinaire de l'adoption du budget 2017 qui aura lieu le 12 décembre à 20 heures à la salle municipale.



**Benoit Proulx**  
Maire



## TRANSPORT À LA DEMANDE

Le conseil municipal croit fermement que le transport collectif offre une multitude d'avantages sur le plan environnemental, social et économique. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a pris la décision d'optimiser son service de transport collectif, tout en tenant compte des besoins des citoyens et de la réalité joséphoise.

À Saint-Joseph-du-Lac, la grande majorité des familles possède un ou plusieurs véhicules. Mais, plusieurs citoyens, notamment les aînés et les jeunes, n'ont pas accès facilement à un moyen de transport. Un service de transport en commun est donc essentiel afin de leur permettre de se déplacer de façon autonome et abordable. Le conseil a donc entièrement repensé le service afin de leur proposer une alternative écologique et accessible tout en minimisant les coûts d'exploitation.

**Ainsi, dès le 3 janvier 2017, un nouveau service de transport à la demande sera mis en place sur le territoire : *La Navette*!**

### Comment ça marche?

*La Navette* à 6 passagers offrira aux Joséphois et Joséphoises la possibilité de se rendre, depuis leur domicile, à la destination de leur choix sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et d'y revenir, et ce, sur une période de six (6) heures par jour.

### Horaire du service :

Du lundi au vendredi :  
6 h 30 à 9 h 30 • 15 h 30 à 18 h 30

**Le transport à la demande :  
un service personnalisé, confortable,  
porte-à-porte, rapide et surtout gratuit!**



### Comment réserver?

- 1) Réservez votre transport au minimum 24 h avant votre déplacement auprès de la centrale d'appels. Le numéro vous sera communiqué au cours du mois de décembre.
- 2) Mentionnez votre itinéraire et votre heure de départ et/ou de retour.
- 3) Précisez votre nom ainsi que le nombre de personnes pour qui vous réservez (maximum de 6 personnes).
- 4) Une heure de rendez-vous vous sera donnée en fonction des réservations déjà enregistrées.

### Comment annuler?

Dans le cas où vous ne pouvez effectuer le déplacement réservé, il est important d'annuler votre rendez-vous au minimum une heure avant en téléphonant la centrale d'appels.

### Comment voyager?

- 1) Présentez-vous cinq (5) minutes avant l'heure prévue à l'arrêt de rendez-vous. Notez que le conducteur fait son possible pour respecter les horaires de passage annoncés. Il suit une feuille de route, ainsi il ne peut pas attendre les voyageurs en cas de retard pour ne pas pénaliser les autres clients.
- 2) Lorsque *La Navette* arrive, faites signe au conducteur puis confirmez-lui votre nom pour vérifier votre réservation!

**Bon déplacement!**

## « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI »

Dans le cadre du concours de photographies 2016, vous avez été plusieurs à nous soumettre des clichés mettant en valeur le patrimoine bâti et les paysages culturels de Saint-Joseph-du-Lac. Au total, nous avons reçu une centaine de photographies d'une vingtaine de participants différents.

### Félicitations à tous les participants et surtout aux sept grands gagnants!

En plus d'illustrer le calendrier municipal 2017, les photographies des lauréats seront exposées à la bibliothèque au cours des mois de décembre et janvier, et ce, jusqu'à la remise officielle des prix le 6 février 2017. Le grand gagnant remportera un prix de 250 \$. Une carte de membre du Club photo d'Oka sera également tirée parmi les finalistes.



### Et les grands gagnants sont :

- Josée Pesant
- Annie Daoust
- Shany Gagnon
- Grégoire Gollin
- Catherine Crewe
- Michel Derome
- André Bélanger

## MURALE DU PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

Vous avez déjà fréquenté le camp de jour ou même travaillé en tant qu'animateur à Saint-Joseph-du-Lac? Alors, vous connaissez sûrement Bottine et ses histoires rocambolesques!

Au cours des trente dernières années, il s'en est passé des aventures dans l'ancien chalet des loisirs. Beaucoup de souvenirs pour plusieurs.

Si la reconstruction complète du chalet, aujourd'hui nommé Pavillon Jean-Claude-Brunet, est devenue une source de fierté pour tout un chacun, toute une génération – en l'occurrence la génération Bottine – a eu un pincement au cœur avec la disparition de la mezzanine de l'ancien chalet.

Lieu de rencontres, de jeux de société, d'histoires, de légendes et de mystères, la dite mezzanine est ainsi aujourd'hui immortalisée au nouveau pavillon, grâce à Bottine mais aussi grâce aux artistes joséphois Maxime Lacourse et Orlando Basulto qui ont su créer une magnifique murale le long de l'ancien escalier menant à la fameuse porte des interdits!



## DÉFI SANTÉ 2016

### SAINT-JOSEPH-DU-LAC REÇOIT DES HONNEURS

Dans le cadre du Défi Santé 2016 – volet Municipalité et famille, la Municipalité a remporté un prix dans la catégorie *Accessibilité au transport collectif* pour l'aménagement du corridor scolaire et de la piste cyclable sur la rue Réjean.

« Félicitations à ces municipalités et communautés locales qui contribuent à la santé et au bien-être de leurs citoyens. En reconnaissant leurs initiatives, nous espérons inspirer d'autres acteurs municipaux à mettre en place plus d'environnements favorables aux saines habitudes de vie partout au Québec », a souligné le Dr Louis Gagnon, président et cofondateur de Capsana, l'organisation initiatrice du Défi Santé.

« Les élus et les décideurs municipaux sont des acteurs incontournables qui, chaque jour, façonnent leurs municipalités pour le bien-être de leurs citoyens. Ils ont le pouvoir de changer les choses et de faire en sorte que les saines habitudes de vie deviennent une norme dans leurs milieux par les différentes occasions qu'ils offrent à la population de bien manger et d'être physiquement actif chaque jour. Le défi lancé par Capsana aux municipalités propose de faire connaître et rayonner ces nombreuses initiatives. Toutes mes félicitations aux 8 municipalités récipiendaires ! », a souligné Éric Lamothe, directeur général de Québec en Forme.

**Soyons fiers de cette belle initiative! Encourager vos enfants à emprunter ce corridor scolaire pour leurs déplacements, c'est leur transmettre de bonnes habitudes de vie!**

## LE BAC BRUN, J'EMBARQUE MÊME EN HIVER

Le froid hivernal étant à nos portes, la Municipalité souhaite vous rappeler que la fréquence des collectes des matières organiques sur l'ensemble du territoire joséphois sera modifiée du 1<sup>er</sup> décembre jusqu'au retour du printemps. En effet, le nombre de collectes sera réduit à deux collectes pour le mois de décembre puis à une collecte par mois en janvier, février et mars 2017.

### Dates des prochaines collectes:

- 14 décembre 2016
- 15 février 2017
- 28 décembre 2016
- 15 mars 2017
- 18 janvier 2017

### Pourquoi la fréquence des collectes diminue-t-elle cet hiver?

Tout simplement parce qu'en hiver, les résidus verts sont moins importants, voire même inexistant. Le bac brun suffira donc à contenir les résidus de table que vous générez sur plusieurs semaines, et ce, sans produire d'odeur.

### Pourquoi deux collectes en décembre?

La période des Fêtes étant synonyme de rassemblements, la nourriture y est souvent plus abondante. La Municipalité a ainsi décidé d'ajouter une collecte afin d'éviter au maximum que les restes de table se retrouvent à l'enfouissement.



## OBJECTIF 2016 DE 850 TONNES PRESQU'ATTEINT!

Continuons nos efforts de valorisation!

## RAPPEL!

En hiver, il se peut que les matières placées dans votre bac gèlent et collent au fond. Afin d'éviter cette situation, plusieurs petits gestes simples peuvent être posés :

- tapissez le fond de votre bac de plusieurs couches de papier journal afin d'absorber l'humidité des aliments;
- placez un sac de papier conçu pour la collecte des feuilles mortes dans votre bac afin d'y déposer vos matières. Vendus dans la majorité des quincailleries, ils vous permettront de conserver votre bac propre durant la période hivernale;
- emballez vos résidus de papier journal;
- évitez également de mettre des liquides dans votre bac.



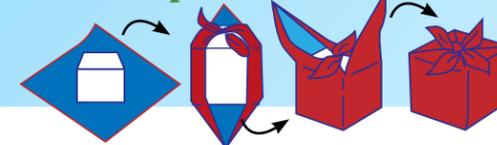
## DES CADEAUX RESPONSABLES

- Une journée dans un spa, un abonnement dans un musée, un service d'entretien ménager, un concert... voilà quelques exemples de présents qui seront appréciés et qui ne génèrent pas de déchets.
- L'achat local est une bonne façon de contribuer à la vitalité économique d'ici et de faire des heureux tout en minimisant les déplacements.
- Pour vos achats, pensez qualité et durabilité plutôt que quantité.
- Vous aimez envoyer des cartes de vœux à ceux que vous aimez? Privilégiez des cartes virtuelles!
- Organiser des échanges de vêtements ou de décorations de Noël pour renouveler votre garde-robe ou pour amener de la nouveauté dans votre sapin.

# ET POURQUOI PAS UN NOËL ÉCORESPONSABLE?

Noël est une fête qui, originalement, vise à célébrer le partage, la famille, l'amitié, l'amour... De nos jours, il semble toutefois que la consommation ait pris le dessus sur l'esprit des fêtes.

Mais consommation ne rime pas toujours avec pollution. En faisant attention à nos choix, il est possible de célébrer l'esprit en paix et sans en faire souffrir notre porte-monnaie!



## DES EMBALLAGES ÉCOLOGIQUES

Nous ne le répéterons jamais assez, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, et non celui que l'on peut valoriser. Ainsi, pour vos emballages, privilégiez les sacs faits de papier ou de carton récupéré. D'anciennes boîtes à souliers ou une jolie boîte réutilisable... plusieurs emballages écologiques sont à notre portée! Et pourquoi ne pas expérimenter le furoshiki, une technique d'emballage japonaise à partir de tissu.

## POUR VOS RÉCEPTIONS

- Privilégiez la vaisselle réutilisable à la vaisselle jetable. Si cela n'est pas possible, optez pour la vaisselle en carton compostable!
- Offrez les restants de nourriture à vos convives! Les plus gourmands en seront ravis!
- Les restants ne trouvent pas preneur? Compostez-les dans votre bac brun!



## ÇA SE RECYCLE?

Au lendemain de Noël, les bacs de récupération débordent d'emballages et de boîtes de toutes sortes. Pour vous aider à faire un tri consciencieux, voici un petit aide-mémoire :



Saviez-vous que les pellicules de plastique attachées aux boîtes de carton, notamment pour l'emballage de jouets, doivent être séparées du carton et mises à la poubelle?

## COLLECTE DES ARBRES DE NOËL

Ne ratez pas la collecte des arbres de Noël le mardi 10 janvier prochain. Comme à l'habitude, pensez à déposer votre arbre de Noël naturel dégarni de ses décorations en bordure de route avant 7 h le matin de la collecte ou après 18 h la veille. Les arbres ramassés seront envoyés chez Mironor pour être compostés.

Autrement, les arbres ne seront pas collectés lors de la collecte régulière de matières organiques.



## LUMIÈRES DE NOËL

Saviez-vous que les lumières de Noël qui ne fonctionnent plus sont recyclées à l'écocentre? Attention! Aucune structure de personnages (père Noël, bonhomme de neige, etc.), couronne ou autre décoration lumineuse n'est acceptée.



## ÉCOCENTRE

D'ici la fin de l'année, l'écocentre sera ouvert les samedis 10 et 17 décembre de 9 h à 16 h.

L'écocentre Joséphois vous accueille tout au long de l'année pour vous aider à donner une deuxième vie à un maximum de résidus loin de l'enfouissement.

Depuis son ouverture en 2009, l'écocentre a subi une hausse considérable du nombre de visiteurs. Et nous en sommes bien heureux puisque voilà un signe fort encourageant qui démontre que les Joséphois et Joséphoises sont préoccupés par leur environnement et qu'ils font de plus en plus d'efforts pour récupérer et valoriser davantage.

### RESSERREMENT DES RÈGLES RELATIVES À LA VALORISATION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Dès janvier 2017, des modifications seront apportées aux règles relatives à la récupération des matériaux de construction :

- un maximum de 2 m<sup>3</sup> de matériaux secs sera désormais accepté par visite;
- un maximum de 10 visites par année sera permis par adresse;
- au-delà de dix (10) visites par année ou de 2 m<sup>3</sup> par visite, des frais de 25 \$ par m<sup>3</sup> s'appliqueront.

#### Pourquoi?

- 1) Pour limiter l'utilisation de l'écocentre à des fins commerciales ou industrielles;
- 2) L'écocentre est financé par les taxes des citoyens de Saint-Joseph-du-Lac pour les Joséphois et Joséphoises. Cette mesure vise ainsi à éviter que certains utilisent leur adresse pour que des citoyens d'une autre municipalité viennent déposer leurs matériaux;
- 3) Seuls les matériaux secs sont visés par la limite puisque les coûts de valorisation de ces matières sont les plus importants.



#### NOUVEAU

Les matelas sont désormais acceptés à l'écocentre. Ils pourront ainsi être recyclés à près de 100 % ! Pour être valorisé, le matelas doit cependant demeurer sec le plus possible.



## NOUVEAU COURS DE GUITARE

p. 16

Dès le 11 février  
**OUVERTURE  
DES POSTES  
D'ANIMATEURS  
POUR LE CAMP  
DE JOUR**

Envoyez-nous votre c.v

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

LES COURS DÉBUTENT  
LE 9 JANVIER 2017

## QUAND S'INSCRIRE ?



### NOUVEAU

Du 12 au 22 décembre 2016  
(pour les résidents seulement)

Du 19 au 22 décembre 2016 (pour tous)

Attention, plusieurs changements  
de locaux !!!!

VEUILLEZ NOTER QUE POUR TOUTE INSCRIPTION  
EFFECTUÉE APRÈS LA PÉRIODE D'INSCRIPTIONS,  
DES FRAIS DE 20 \$ VOUS SERONT FACTURÉS.

## MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit (NOUVEAUTÉ)
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque

(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds.)

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS  
LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION,  
SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée. **Notez que, selon la politique en vigueur, les annulations vous seront communiquées par courriel et par l'entremise de la page Facebook de la municipalité.**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

### En personne

AU PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET NOUVEAU  
71, rue Clément

- Pour accélérer le processus d'inscriptions sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux. Plus de détails ci-dessous.

### En ligne

#### PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT SEULEMENT

- Rendez-vous dans la section « Loisirs et culture/Activités de loisirs » du [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca) et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisirs. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription depuis l'été 2014, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.

### Inscriptions des non-résidents

NOUVEAUTÉ Maintenant accessibles par internet

- Inscriptions en ligne ou en personne à partir du 19 décembre
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité.

## RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez les frais d'inscriptions les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscriptions à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.**

## REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives non offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait qu'elle ne possède pas les infrastructures (piscine, aréna, etc.) seront remboursés jusqu'à concurrence de **200 \$ par enfant de moins de 18 ans et jusqu'à un maximum de 500 \$ par famille**, par année. Retournez le formulaire disponible en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement auquel vous avez droit vous sera envoyé en décembre.

# ACTIVITÉS JEUNESSE



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Ligue de hockey amicale extérieure | Professeur : Pierre Marchand

Cette activité permet aux enfants (filles et garçons) de pratiquer le hockey de façon amicale. Les participants doivent savoir patiner.

5 à 12 ans	PARC JACQUES-PAQUIN	Samedi de 10 h à 11 h	8 semaines	40 \$
------------	---------------------	-----------------------	------------	-------

## Initiation au patin | Professeur : Pierre Marchand

Ce cours s'adresse aux jeunes (filles et garçons) désirant apprendre à patiner. L'enfant doit être accompagné d'un parent.

Parent/enfant	PARC JACQUES-PAQUIN	Samedi de 9 h à 10 h	8 semaines	40 \$
---------------	---------------------	----------------------	------------	-------

## Zumba® Kids | Professeure : Caroline Martel

AJOUT DE COURS

Ce cours est conçu spécialement pour les petits fans de Zumba! Ils apprendront des routines de Zumba adaptées à leur âge. Une chance unique d'être actifs et de danser au son de leur musique préférée!

7 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 18 h 30 à 19 h 15	12 semaines	60 \$
11 à 15 ans	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi de 18 h à 19 h	12 semaines	60 \$

## Sportball | Offert par Sportball Rive-Nord

NOUVEAU COURS

Cours offrant une grande variété de programmes multisports conçus pour enseigner aux enfants les habiletés motrices dont ils ont besoin pour participer activement au jeu, entre autres, l'équilibre, l'endurance, la force, la synchronisation et la coordination.

LES COURS DÉBUTENT LE 21 JANVIER

16 à 24 mois (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 9 h à 9 h 45	8 semaines	125 \$
2 à 3 ans (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 10 h à 10 h 45	8 semaines	125 \$
4 à 6 ans (sans parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 11 h à 12 h	8 semaines	125 \$

## Multiactivités | Professeurs: Pommette et Nacho

Les enfants sont invités à venir s'amuser dans diverses activités. Ils pourront, de concert avec les animateurs, choisir l'activité de leur choix chaque semaine. C'est une soirée pour vous les jeunes!

5 à 12 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Vendredi de 18 h 30 à 20 h	12 semaines	60 \$
------------	----------------------	----------------------------	-------------	-------

# ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Danse | Professeure : Jade Lemire

Différents cours de danse sont offerts selon le groupe d'âge de votre enfant.

### DANSE CRÉATIVE :

Les enfants seront amenés à découvrir la danse en utilisant avant tout leur créativité. Ils développeront également leurs aptitudes physiques tout en s'amusant.

### DANSE CRÉATIVE 2 :

Ce cours se veut essentiellement la suite de Danse créative. Il vise, par l'enseignement des bases simples du ballet, à amener l'enfant à développer plus particulièrement sa coordination et son sens du rythme.

### BREAKDANCE/ HIP-HOP :

Ce cours vise à permettre aux jeunes de découvrir ce style de danse caractérisé par son aspect acrobatique et ses figures au sol. Les jeunes danseront sur du rythme hip-hop tout en y combinant de la gymnastique, et ce, avec plaisir et sécurité.

### BALLET JAZZ :

L'enfant découvrira ce style de danse qui, tout en côtoyant le ballet, reste dans la musique pop. Le jeune sera aussi amené à développer sa créativité.

### BALLET :

Reconnu pour sa technique rigoureuse et la pureté de ses lignes, le ballet permet d'acquérir une souplesse anatomique, de développer la coordination et la mémorisation tout en travaillant la musicalité.

### JAZZ/HIP-HOP :

Ce cours vise à approfondir les notions de jazz et à faire découvrir le hip-hop aux jeunes. Ceux-ci auront du plaisir tout en travaillant leurs aptitudes physiques.

**AJOUT DE COURS**



(Danse créative) 3 et 4 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 9 h à 10 h	12 semaines	55 \$*
(Danse créative 2) 3 et 4 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 10 h à 11 h	12 semaines	55 \$*
(Breakdance/hip-hop) 5 à 8 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 11 h à 12 h	12 semaines	55 \$*
(Ballet jazz) 5 à 8 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 12 h 30 à 13 h 30	12 semaines	55 \$*
(Ballet) 8 à 10 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 13 h 30 à 14 h 30	12 semaines	55 \$*
(Jazz/hip-hop) 9 à 12 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	55 \$*
(Jazz/hip-hop) 12 à 15 ans	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 15 h 30 à 16 h 30	12 semaines	55 \$*

\* Un montant d'environ 15 \$ sera demandé en cours de session pour l'achat d'un costume de spectacle.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Mini-gym | Professeure : Myriame Bélanger

À travers des parcours et des jeux basés sur les techniques d'initiation à la gymnastique, la mini-gym propose des activités de psychomotricité qui permettront à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance tout en s'amusant.

3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 18 h 15 à 19 h	12 semaines	55 \$
------------	----------------------	-------------------------	-------------	-------

## Gymnastique | Professeure : Myriame Bélanger

Ce cours a pour but d'initier vos jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps est obligatoire et vous aurez la possibilité de vous en procurer un lors des cours. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs lors de l'inscription.

5 à 12 ans (débutant)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Judi de 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	55 \$
7 à 12 ans (avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Judi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	55 \$

## Cosom | Professeur : Marc Tremblay

Ligue amicale de hockey cosom pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans se déroulant dans une atmosphère conviviale. Ce cours est propice à l'apprentissage des bases du hockey. Pour que vos jeunes puissent apprendre au hockey cosom dans un encadrement sécuritaire et dans le respect autant au niveau des joueurs que des spectateurs. La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité.

6 à 9 ans	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi de 18 h à 19 h	12 semaines	65 \$
10 à 15 ans	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$

## Dessin | Cours offert par l'Atelier 131

Ce cours permet à l'enfant d'apprendre à dessiner des éléments spécifiques et à enrichir sa créativité par des apprentissages structurés. Vous retrouverez la liste du matériel nécessaire sur le site Internet de la municipalité.

7 à 9 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 18 h à 19 h	12 semaines	100 \$
10 à 14 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 19 h à 20 h	12 semaines	100 \$



# ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Cours de guitare | Professeur : Guy Poulin

NOUVEAU COURS

Le cours de base s'adresse aux participants désirant apprendre les techniques de base de la guitare. Le cours débutant/intermédiaire s'adresse aux participants ayant déjà une base.

13 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$*
13 ans et + (débutant/intermédiaire)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	70 \$*

\*Les participants doivent fournir leur propre guitare.

## Badminton libre

Période de badminton libre (en rotation sur les trois terrains). Apportez votre matériel.

Parents/enfants 14 ans et -	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	40 \$*
-----------------------------	----------------------	----------------------------	-------------	--------

\* Prix par participant

## Taekwondo | Professeurs : Rénaud et Jean-Sébastien Renaud

**DÉBUTANT** : Niveau ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune.

**DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE** : Niveau ceinture blanche à ceinture jaune barrée verte.

**AVANCÉ** : Niveau ceinture verte et plus.

**COMBAT ET POOMSE (KATA)** : Niveau ceinture jaune et plus. Vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.

Débutant	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Lundi de 18 h à 19 h ET samedi de 9 h à 10 h	12 semaines	80 \$*
Débutant/intermédiaire	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mercredi de 18 h à 19 h ET samedi de 10 h à 11 h	12 semaines	80 \$*
Avancé	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Lundi de 19 h à 20 h, mercredi de 19 h à 20 h ET samedi de 11 h à 12 h	12 semaines	105 \$*
Combat et poomse	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Samedi de 12 h à 13 h	12 semaines	25 \$*

\* Passeport 15 \$ (25 \$ pour la ceinture noire) et kimono 50 \$ obligatoires



# ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Cosom | Professeur : Marc Tremblay

NOUVEAU COURS

Ligue amicale de hockey cosom pour toutes personnes âgées de 15 ans et +. Ce cours a pour but de permettre aux amateurs de hockey cosom de s'amuser dans un encadrement sécuritaire et dans le respect autant au niveau des joueurs que des spectateurs. La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité.

15 ans et +	ÉCOLE DU GRAND-POMMIER	Mardi de 20 h à 21 h	10 janvier au 11 avril	70 \$
-------------	------------------------	----------------------	------------------------	-------

## Cardio-Latino | Professeure : Andriara De Souza

Le Cardio-Latino est un programme d'entraînement basé sur une grande variété de danses originaires d'Amérique latine, comme la salsa, le mambo et le cha-cha, entre autres. Une classe Cardio-Latino dure généralement une heure et combine l'entraînement en force avec des intervalles d'exercices cardiovasculaires de haute intensité. Le tout permettant de brûler un nombre important de calories et d'apprendre les pas de base de plusieurs danses latines.

15 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
-------------	------------------	----------------------	-------------	-------

## Tai-chi | Professeure : Lise Juteau

AJOUT DE COURS

Dérivé des arts martiaux, le tai-chi est une discipline corporelle d'origine chinoise comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. Il met aussi l'accent sur la maîtrise de la respiration.

15 ans et + (débutant)	CENTRE STE-MARIE	Judi de 15 h à 16 h 30	12 semaines	70 \$
15 ans et + (intermédiaire)	CENTRE STE-MARIE	Judi de 19 h à 20 h 30	12 semaines	70 \$

## Zumba® fitness | Professeures : Josée Lusignan et Andriara de Souza

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	70 \$
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Judi de 11 h à 12 h	12 semaines	70 \$

## Badminton libre

Période de badminton libre (en rotation sur les trois terrains). Apportez votre matériel.

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 20 h 15 à 23 h	11 janvier au 12 avril	40 \$*
-------------	----------------------	----------------------------	------------------------	--------

\* Prix par participant

# ACTIVITÉS 15 ANS ET PLUS

**CLIENTÈLE**      **LIEU**      **HORAIRE**      **DURÉE**      **COÛT**

## Pilates et étirements | Professeure : Gabrielle Danvoye

Cours proposant une série d'étirements et d'exercices de Pilates.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi de 11 h à 12 h	12 semaines	70 \$
-------------	-----------------------------	----------------------	-------------	-------

## Pilates | Professeure : Gabrielle Danvoye

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	70 \$

## Yoga | Professeure : Sophie Tchang

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi de 20 h à 21 h 30	12 semaines	70 \$
15 ans et + (débutant)	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mercredi de 13 h à 14 h 30	12 semaines	70 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi de 13 h à 14 h 30	12 semaines	70 \$

## Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 20 h 15 à 21 h 45	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	----------------------------	-------------	-------



# ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

**CLIENTÈLE**      **LIEU**      **HORAIRE**      **DURÉE**      **COÛT**

## Mise en forme 50 ans et plus | Professeure : Sophie Tchang

Adapté au besoin des personnes âgées de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi de 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	70 \$
50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi de 12 h à 13 h	12 semaines	70 \$

## Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

Le cours de Zumba Gold® s'adresse surtout aux débutants âgés de 50 ans et plus, désireux de reprendre une activité physique, tout en s'amusant ! C'est une activité idéale pour les seniors ou pour les participants qui sont physiquement limités ou inactifs. Nul besoin de savoir danser pour suivre des cours.

50 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 20 h	12 semaines	70 \$
-------------	----------------------	----------------------	-------------	-------

# NOUVEAU

**La Municipalité a signé un protocole d'entente avec la Ville de Saint-Eustache permettant ainsi aux Joséphois et Joséphoises de pratiquer le sport de la crosse et de la balle molle au même tarif que les résidents de Saint-Eustache.**

## Crosse | Association de crosse de Saint-Eustache

Coût : 85 \$

Clientèle : 6 à 14 ans

À compter du printemps prochain (avril à juin 2017)

Inscriptions dès maintenant via le logiciel d'inscription en ligne de la municipalité (SportPlus).



## Balle molle | Association de balle molle de Saint-Eustache

Clientèle : 6 à 18 ans

À compter de mars prochain

Inscriptions dès maintenant via le logiciel d'inscription en ligne de la municipalité (SportPlus).



ANNÉE DE NAISSANCE	COÛT
2009 à 2011	25 \$
2008 à 1999	65 \$
1996 à 1998	160 \$
Formation de lanceur (1996 à 2008)	30 \$



## SUGGESTION DE LECTURE

### DÉBRANCHER CATHERINE? de Carole Paiement



Tu ne sais jamais à quel point tu es fort jusqu'au jour où être fort reste ta seule option. Ces quelques lignes de Bob Marley traduisent bien toute l'intensité et la force dont Catherine a eu besoin pour passer d'une quasi-mort clinique à une vie presque normale. Frappée par un camion semi-remorque, son état ne laisse pas vraiment d'espoir... selon le médecin responsable à l'hôpital de Winnipeg. Appelés au chevet de leur fille, les parents, complètement dépassés par la situation, prennent cependant une décision importante. Non, il n'est pas question de débrancher Catherine. Malgré l'avis de l'équipe médicale, persuadée que la jeune femme n'a aucune chance de quitter cet état végétatif dans lequel elle est plongée, malgré les arguments du médecin, les parents ne peuvent se résoudre à laisser aller leur fille sans combattre. Débute alors le chemin difficile d'un retour à la vie et d'une longue réadaptation. Catherine part à la reconquête de son corps et, peu à peu, au fil des petites victoires, et avec le soutien indéfectible de ses parents et de ses proches, elle gagne de l'autonomie. Tout le contraire des maigres espoirs que lui concédait la médecine ! Catherine est une battante qui prouve que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

 La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

## VENTE DE LIVRES USAGÉS

Profitez de la vente annuelle de livres usagés de la bibliothèque qui se tiendra du 5 au 18 janvier pour regarnir vos étagères à bas prix ! Les livres seront vendus entre 50 ¢ et 2 \$. C'est donc le moment tout indiqué pour vous faire plaisir tout en aidant la bibliothèque à amasser des fonds, lesquels seront réinvestis dans diverses activités.



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE : 450 623-7833



## LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

### L'HEURE DU CONTE

#### Inscriptions obligatoires

Activité spécialement conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants âgés de 3 à 6 ans. (9 h 15)

- 17 décembre
- 14 janvier
- 11 février
- 11 mars

### SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Entrez dans l'univers des jeux de société et venez redécouvrir les grands classiques qui ont tant amusé petits et grands au fil des ans. Divers jeux de société seront disponibles pour vous. (18 h 15)

- 26 janvier
- 23 février
- 30 mars

## CLUBS DE LECTURE

#### Inscriptions à la bibliothèque

### JEUNES – 8 À 12 ANS

Venez échanger sur vos lectures préférées et écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans. (18 h 15)

- 7 décembre
- 4 janvier
- 1<sup>er</sup> février
- 8 mars

### ADOS – 13 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Viens partager tes livres coups de cœur avec nous. (18 h 15)

- 19 décembre
- 30 janvier
- 20 février
- 27 mars

## CONCOURS D'ÉCRITURE

Dans le cadre du Club de lecture d'été TD, les jeunes participants ont été mis au défi de créer de toute pièce une histoire en vue d'un concours d'écriture dont les grands gagnants remporteraient un chèque-cadeau de 50 \$, une gracieuseté, de la librairie Carcajou. Le grand gagnant, quant à lui, verrait également son texte publié dans cette édition du bulletin municipal. Les histoires soumises devaient se dérouler dans notre belle municipalité et mettre en vedette un animal en voie de disparition.

Tous les textes soumis anonymement ont ensuite été évalués par un jury composé d'élus, d'employés municipaux et de résidents adultes et adolescents.

### Nous sommes ainsi heureux de vous dévoiler le nom des gagnants :

William Bouchard • Simon M. Crewe • Charles Marineau

Nous tenons également à souligner l'excellent travail d'Arielle Ferland.

Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2016

LIBRAIRIE  
CARCAJOU



Voici donc l'histoire de notre grand gagnant. Bonne lecture !

## DES PIES ET DES POMMES

Par un beau samedi de juin, tout est calme à Saint-Joseph-du-Lac. Puis tout à coup, des passants voient voler dans le ciel quelques oiseaux : des pies-grièches migratrices. Ils les reconurent à leurs chants, à leurs cris, à leur gris ardoise et à leur basse altitude. Depuis ce samedi, ces quelques oiseaux ont bâti leurs nids dans des pommiers des champs de la Montée du Village. Les pomiculteurs sont fâchés, car les pies ont fait tomber des pommes de leurs arbres. Ne pouvant les tuer, les pomiculteurs ont fait des recherches et ont trouvé que les pies-grièches s'installaient, entre autres, dans les pommiers, mais aussi que ses proies étaient plus faciles à repérer quand l'herbe était coupée. Les pomiculteurs laissèrent pousser alors l'herbe de leurs champs. Quelques pies s'en allèrent, mais la plupart restèrent.

Ce fut donc un échec quasi total. Pendant que les agriculteurs arrosaient désespérément les nids avec des boyaux d'arrosage, un enfant qui se promenait dans le parc Paul-Yvon-Lauzon aperçut une pie dans un buisson d'aubépine. Il se demanda bien ce que la pie faisait là puisque cette espèce était en voie d'extinction. Il apprit par la suite qu'il y avait quelques pies qui s'étaient installées dans les champs de la Montée du Village, dans les pommiers.

Après quelques recherches, il découvrit que les pies allaient beaucoup moins souvent dans les pommiers que dans les aubépines. Il en conclut que les pies allaient sûrement quitter les pommiers si elles avaient des aubépines à leur disposition. En en parlant à ses camarades, un de ses amis lui dit qu'il avait lui aussi observé un phénomène identique chez lui. Un autre de ses amis lui dit qu'il avait un papy pomiculteur très gentil. En plus, son grand-père pouvait avoir de l'influence sur les autres pomiculteurs. L'enfant qui avait découvert la pie du parc Paul-Yvon-Lauzon demanda au petit-fils du vieux pomiculteur de dire à son papy qu'il fallait sûrement planter des buissons d'aubépines pour que les

pies aillent s'abriter dedans. Il lui dit aussi de demander à son pépé de répandre la nouvelle parmi les autres pomiculteurs. La nouvelle fut évidemment très vite propagée pour que quelques aubépines soient plantées assez rapidement. Les pies-grièches n'étaient que quelques-unes, il ne fallut pas planter beaucoup d'aubépines pour les abriter. Le lendemain, les arbres étaient plantés et les pies n'avaient malheureusement pas quitté les pommiers pour s'installer dans les aubépines, au grand désarroi des pomiculteurs. Les pomiculteurs étaient désespérés. Ils espéraient seulement que leurs pommiers ne subiraient pas d'autres dégâts en plus de la brûlure bactérienne. Cependant, vint un jour où un pomiculteur dut couper une branche atteinte par la brûlure bactérienne, seulement, cette branche abritait un nid de pie-grièche. Comme ça lui faisait mal au cœur de couper la branche avec le nid dedans, il alla d'abord enlever le nid avant de couper la branche. Or, quand il vit l'intérieur du nid, il ne découvrit aucun oiseau et pas plus d'oeufs ! Il se posa des questions puis comprit que, si la pie avait démenagé, c'était sûrement à cause de la brûlure bactérienne.

En menant son enquête, il découvrit la pie en question dans un des buissons d'aubépines qu'il avait plantés une ou deux semaines plus tôt. Il fit part de sa découverte aux autres pomiculteurs. Les pomiculteurs qui n'avaient toujours pas planté les buissons accueillants le firent immédiatement. Quelques mois plus tard, les pies s'envolèrent avec leurs petits, abandonnant les fameux nids (ceux dans les aubépines, bien sûr !). On se demande si elles reviendront l'année prochaine !

**Charles Marineau, 10 ans**



# CAMP D'HIVER SPÉCIAL RELÂCHE

Du 27 février au 3 mars 2017  
Inscriptions du 12 décembre au 10 février

Les écoliers sont invités à venir profiter d'une semaine de relâche thématique et des plus amusantes cet hiver avec nos animateurs. Le camp d'hiver est offert à tous les élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

INSCRIPTION À LA SEMAINE : 75 \$/service de garde inclus  
INSCRIPTION À LA JOURNÉE : 30 \$/service de garde inclus

LUNDI : Sciences      JEUDI : Hawaïenne  
MARDI : Carnaval      VENDREDI : Pyjama  
MERCREDI : Zoo

De 7 h à 18 h au Pavillon Jean-Claude-Brunet



## Formation PARENT-GUIDE, PARENT-COMPLICE

Comme parents, nous nous posons souvent des questions quant à l'éducation de nos enfants. Suis-je trop autoritaire? Suis-je trop permissif (ive)? Quelle est la bonne attitude à avoir? La formation dynamique et interactive « Parent-guide, Parent-complice » révolutionnera votre vie de parent. Vous serez surpris de l'efficacité de cette approche!

SÉANCE D'INFORMATION GRATUITE : le 18 janvier, à 19 h à l'école Rose-des-Vents.

## ESPACE LIBRE ACTION

Un espace intérieur est maintenant offert aux jeunes familles afin de permettre aux enfants de six ans et moins de bouger et de s'amuser librement.

L'objectif? Offrir un lieu qui permet le développement global des enfants : parcours moteur libre, créativité et habiletés sociales! La présence d'un parent est obligatoire en tout temps. Il doit accompagner son enfant et veiller à sa sécurité et son plaisir.

Les mardis, de 9 h à 11 h 30, au Pavillon Jean-Claude-Brunet.



## SPECTACLE POUR ENFANTS À NE PAS MANQUER ! LA MAGIE DE NOËL

Samedi 10 décembre à 11 h  
École Rose-des-Vents  
Destiné aux enfants âgés  
de 2 à 12 ans  
Durée : 60 minutes

## DÉNEIGEMENT CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Ah! Comme la neige a neigé...

Si seulement la neige pouvait tomber ailleurs que sur ma propriété..., c'est le souhait que la plupart d'entre nous formulons chaque année à l'approche de la saison hivernale. Mais comme ce souhait est loin de la réalité, nous avons tous, en tant que citoyens responsables, la tâche de nous occuper de la neige que dame Nature décharge dans nos entrées et ailleurs sur notre propriété, et ce, dans le respect des règles établies.

### Connaître la réglementation applicable

L'accumulation de neige et de glace en bordure des toits à versants peut représenter un danger pour les personnes circulant près des bâtiments. Si la pluie et la température douce s'ajoutent à cette neige accumulée, le poids supplémentaire peut provoquer l'affaissement et même l'effondrement des toitures et des balcons. C'est pourquoi un entretien régulier et préventif est nécessaire pour éviter l'accumulation de glace et de neige.

Ainsi, en tant que propriétaire, occupant ou personne responsable d'une maison ou d'un bâtiment, vous avez une responsabilité en matière de déneigement privé, soit de:

- ne pas laisser la neige ou la glace s'accumuler sur le toit;
- d'enlever ou faire enlever la neige en prenant les précautions requises pour éviter tout risque d'accident;
- retirer du trottoir et de la rue toute neige enlevée du toit.

### À qui la neige?

La réglementation en vigueur interdit à quiconque de disposer de la neige provenant d'une propriété privée en la soufflant ou projetant de quelque autre façon sur la chaussée ou sur un terrain avoisinant. Il faut donc voir à disposer de la neige qu'on enlève de sa propriété, sur sa propriété!

Par ailleurs, plusieurs citoyens installent des piquets de déneigement sur leur entrée privée pour ainsi fournir des points de repère aux déneigeurs qui déblayent leur entrée. Sachez toutefois que seuls les piquets de 25 mm par 50 mm sont autorisés et que ces derniers ne peuvent excéder 1,2 m de hauteur et doivent être implantés à 1,2 m de la bordure de la rue.



## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Composé d'élus et de citoyens, le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a pour mission d'étudier les divers dossiers en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction.

Le comité se réunit mensuellement, étudie les dossiers et élabore des recommandations pour ensuite les transmettre au conseil municipal. Les études et recommandations peuvent se rapporter au contenu des plans et règlements d'urbanisme, à l'ouverture de rues, au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout, à l'émission d'avis en matière de zonage agricole, etc. De plus, le comité doit fournir un avis au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure.

### Calendrier des rencontres pour 2017

RÉUNIONS DU CCU	DATES DE TOMBÉE (12 h) (dépôt des documents)
Jeudi 26 janvier	Vendredi 20 janvier
Jeudi 23 février	Vendredi 17 février
Jeudi 23 mars	Vendredi 17 mars
Jeudi 20 avril	Vendredi 14 avril
Jeudi 25 mai	Vendredi 19 mai
Jeudi 22 juin	Vendredi 16 juin
Jeudi 24 août	Vendredi 18 août
Jeudi 21 septembre	Vendredi 15 septembre
Jeudi 26 octobre	Vendredi 20 octobre
Jeudi 23 novembre	Vendredi 17 novembre

Notez qu'une demande incomplète ou reçue au-delà de la date limite de réception pourrait ne pas être mise à l'ordre du jour de la réunion correspondante.

### QUELQUES RAPPELS POUR CET HIVER...

#### Abris d'auto temporaires

Les abris temporaires pour automobiles sont permis du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril, et ce, conditionnement au respect des distances minimales suivantes :

- 1,5 m (5 pi) d'une bordure de béton ou du pavage
- 0,75 m (2,6 pieds) de la ligne de propriété latérale et arrière

#### Stationnement

Du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril, le stationnement est interdit sur la voie publique entre minuit et 7 h. Pour accommoder les visiteurs pendant les Fêtes, il sera cependant permis de se stationner dans les rues les 24, 25 et 26 décembre, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier.



## POMPIERS D'UN JOUR

Cet automne, les élèves joséphois ont été invités à relever le défi d'établir un plan d'évacuation de leur maison avec les membres de leur famille dans le cadre du concours « Dessine-moi ton plan d'évacuation ». Les huit jeunes gagnants – quatre de chaque école – ont ainsi eu l'opportunité de vivre une expérience extraordinaire avec les pompiers de Saint-Joseph-du-Lac le 11 octobre dernier. Après une petite virée en camion de pompier dans les rues de la municipalité, les jeunes ont eu l'occasion de découvrir l'univers des pompiers et de dîner avec eux à la caserne municipale.

**Bravo à tous les gagnants!**

École Rose-des-Vents : Léa-Maude Rioux, Lily-Rose Lalande, Océane Laviolette et Alexis Lacasse  
École du Grand-Pommier : Mathis Pépin, Laurie Geoffroy, Mahely Bouchard, Malkin Forget

## JOURNÉE DES POMPIERS!

**Le 1<sup>er</sup> octobre dernier se tenait la toute première édition de la Journée des pompiers de Saint-Joseph-du-Lac.**

Pour l'occasion, les services de sécurité incendie des villes de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, Oka et Saint-Placide étaient tous réunis au parc Paul-Yvon-Lauzon pour donner le coup d'envoi de la Semaine de la prévention des incendies.

Petits et grands ont ainsi eu la chance de découvrir les facettes de différents métiers reliés à la sécurité incendie et civile, de récolter une foule de conseils et de discuter de tous les aspects du monde de l'incendie.

Pour cette première édition, l'événement a attiré plus de 1 000 visiteurs!

**Bravo aux organisateurs et merci à tous les visiteurs!**

## PROGRAMME DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE



Les statistiques le démontrent, un avertisseur de fumée qui fonctionne réduit de moitié les risques de décès lors d'un incendie. De plus, il contribue à réduire de façon considérable les pertes matérielles, les pompiers étant appelés plus rapidement sur les lieux de l'incendie. Mais encore faut-il que l'avertisseur soit vérifié et entretenu régulièrement et l'occupant des lieux doit remplacer la pile périodiquement s'il n'est pas relié au système électrique du bâtiment.

## LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE CÉLÈBRE SES 40 ANS!

Lors de la Journée des pompiers, la Municipalité a tenu à souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac et ainsi remercier tous les pompiers qui consacrent et qui ont consacré au cours des quarante dernières années leur vie à protéger et à servir leurs semblables.



## MESSAGES MUNICIPAUX

### HOMMAGE à Hélène Caron

Après 25 années de loyaux services à titre de Directrice du Service des loisirs et de la culture, Mme Hélène Caron nous quitte pour une retraite bien méritée! Nous profitons ainsi de cette édition du bulletin pour la remercier de son travail accompli durant toutes ces années et lui envoyons tous nos vœux de bonheur. Nous lui souhaitons de tout coeur une belle et heureuse nouvelle vie! Son sourire restera à jamais dans nos mémoires et dans nos coeurs.

### NOMINATIONS

#### Nouvelle directrice du Service des loisirs

À compter de janvier 2017, Mme Valérie Lalonde, qui agit depuis trois ans à titre d'adjointe aux loisirs occupera de nouvelles fonctions. En effet, Mme Lalonde succédera à Mme Caron à titre de Directrice des loisirs et de la culture. Les membres du conseil municipal et les employés lui souhaitent tout le succès mérité à l'aube de ce nouveau défi!

#### Inspectrice en bâtiment

La Municipalité accueille maintenant dans son équipe une nouvelle inspectrice en bâtiment. Mme Patricia Tessier est ainsi désormais chargée de l'émission des permis et des certificats, de leurs suivis et de l'application de la réglementation municipale. Nous lui souhaitons tous la bienvenue!

### FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

**Fermés du 24 décembre 2015 au 2 janvier 2017 (inclusivement)**

Pour toutes urgences reliées à la voirie, à un refoulement d'égout ou à un problème d'eau potable, contactez le **450 974-5300**.

### PAIEMENT DESTAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 1<sup>er</sup> versement de vos taxes municipales avant le **13 mars 2017**. Pour plus d'informations, consultez le [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca)

### L'AVANTAGE D'ÊTRE BIEN INFORMÉ

Soyez avisé périodiquement des nouveautés sur la vie municipale. Inscrivez-vous à l'infolettre de la municipalité via le [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca) et joignez-nous sur Facebook [f/saintjosephdulac](https://www.facebook.com/saintjosephdulac)

### RECHERCHE ANIMATEURS POUR LE CAMP DE JOUR

Travailler dans un camp de jour, c'est plus qu'un simple emploi d'été! Le camp de jour t'offre la possibilité de vivre des émotions fortes, de faire des rencontres inoubliables et de développer ton sens des relations humaines. Être animateur, c'est apprendre à gérer son stress et les petits imprévus quotidiens, tout en demeurant polyvalent, disponible et responsable.

#### Ça t'intéresse?

La période de mise en candidature s'ouvre le 10 février prochain.

**Envoie-nous ton c.v!**



### COLLECTE DE SANG

À l'occasion de la 12<sup>e</sup> édition de la collecte de sang de la municipalité, tenue le 26 octobre dernier, plusieurs Joséphoises et Joséphois ont fait preuve d'une grande générosité en faisant le don de leur sang. Merci à tous ceux et celles qui contribuent à sauver des vies.

### CONTRÔLE ANIMALIER

#### Médailles pour chiens

À Saint-Joseph-du-Lac, les médailles pour chien sont obligatoires. En tant que gardien de chien, vous jouez un rôle important en matière de gestion animale. Les médailles sont disponibles chez Patrouille Canine GL, située au 4955, montée Gagnon à Terrebonne ou encore à l'hôtel de ville au coût de 25 \$ - gratuites pour les propriétaires âgés de 65 ans et plus - et sont valides du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril.

#### Signalements

Pour signaler un animal perdu ou trouvé, pour signaler la présence d'un animal blessé ou mort sur le territoire joséphois ou encore pour faire une plainte relative aux animaux du voisinage, contactez Patrouille Canine GL au 450 434-9702.

## PLACE À LA COLLECTIVITÉ

### OPÉRATION NEZ ROUGE

Le coup d'envoi est donné pour une 33<sup>e</sup> campagne de l'Opération Nez rouge qui s'annonce encore une fois riche en rencontres, en plaisir et en moments mémorables! De concert avec la Société de l'assurance automobile du Québec et Desjardins, l'Opération Nez rouge offrira du 25 novembre au 31 décembre aux automobilistes qui ne se sentent pas en état de conduire une option supplémentaire pour rentrer chez eux en toute sécurité. Cette année, joignez-vous aux 55 000 bénévoles canadiens. Inscriptions au [www.operationnezrouge.com](http://www.operationnezrouge.com).

INFORMATIONS :  
Laval-Basses-Laurentides@  
operationnezrouge.com

### PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

Joignez-vous à nous pour le souper de Noël de la Paroisse St-François-D'Assise, le 17 décembre à partir de 17 h, à la salle municipale. Les places sont limitées à 140 personnes. Menu traditionnel et végétarien, dessert et breuvage, musique, activités et concours. Coûts : 20 \$/adulte et 15 \$/enfant âgé de 5 à 12 ans.

INFORMATIONS ET VENTE DE BILLETS :  
450 473-7377 # 221 (lundis et mardis)

### CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES/RIVE-NORD

Le Club de ski Deux-Montagnes/Rive-Nord est un organisme à but non lucratif heureux de vous proposer des activités de glisse (ski/planche à neige) pour le plaisir de tous. L'organisme vous offre la possibilité de suivre des cours ou de faire du ski libre au Centre de ski Vallée Bleue à Val-David durant 10 samedis consécutifs. Possibilité de transport par autobus. Bienvenue aux jeunes familles!

INFORMATIONS : 450 473-0641 ou  
[www.skideuxmontagnes.ca](http://www.skideuxmontagnes.ca)

### COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

(77, 2<sup>e</sup> av. Saint-Placide)

La Coopérative régionale de solidarité-santé de Saint-Placide prend du mieux! Les membres recevront leur carte de membre bientôt. Une formule offrant le choix de disposer des 30 \$ de parts sociales supplémentaires accompagne cet envoi. Une présence une fois semaine est habituellement assurée au local, le mardi en matinée. Il est toutefois préférable de téléphoner avant de vous déplacer. Il reste des postes à combler sur le CA, venez sans gêne mettre l'épaule à la roue. Le nombre de membres dépasse de peu la centaine. Mille membres sont nécessaires pour justifier l'implication d'un médecin à Saint-Placide. Une campagne de recrutement débutera donc bientôt. Nous aurons besoin de bénévoles. Aidez-nous à trouver de nouveaux membres.

INFORMATIONS : 450 412-0687 | [coopsantesaintplacide@gmail.com](mailto:coopsantesaintplacide@gmail.com)

### COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

(Presbytère : 1 028 A, chemin Principal)

#### Les activités à venir :

- **Guignolée** : le 3 décembre, des bénévoles passeront à votre domicile pour amasser vos dons de 10 h à 16 h. Le 4 décembre, apportez vos denrées au presbytère de 10 h à 14 h.
- **Vente d'articles usagers et de vêtements** : les vendredis de 8 h à 15 h
- **Distribution de soupe** : les vendredis de 11 h à 13 h
- **Distribution de paniers de nourriture** : communiquez avec l'organisme.

INFORMATIONS : 450 473-2440

### COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le CAAP est la recherche de bénévoles dynamiques ayant de l'entregent afin de nous aider le 8 décembre prochain lors de la Grande Guignolée de Moisson Laurentides. Pour plus d'informations, contactez la directrice de l'organisme, Mme Marie-Pier Aubin.

INFORMATIONS : 450 472-9469

### CENTRE MARIE-ÈVE

(232, rue Féré, Saint-Eustache)

#### Connaissez-vous le Centre Marie Ève ?

Services gratuits offerts dans un espace chaleureux et accueillant à la femme enceinte ou à la mère ayant des enfants de moins de 2 ans. Nous desservons 18 villes des Basses-Laurentides avec nos 3 points de service : St-Eustache, St-Jérôme et Ste-Thérèse.

Nous acceptons les dons et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles dans différents domaines.

INFORMATIONS : 450 491-1494 | [centremarieeve.ca](http://centremarieeve.ca)

### PARRAINAGE CIVIQUE BASSES-LAURENTIDES

#### Recherche de nouveaux bénévoles!

Le Parrainage civique est à la recherche de nouveaux bénévoles appelés parrains et marraines. L'organisme favorise la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, par le biais d'un jumelage avec un citoyen-bénévole appelé parrain ou marraine. La relation amicale favorisée contribue à briser l'isolement, développer une relation d'amitié, procurer la présence d'une personne significative en partageant des centres d'intérêt et en développant de nouvelles habiletés sociales, et ce, par une simple relation d'amitié. Il est à noter que l'organisme s'active au recrutement de bénévoles masculins puisque plusieurs jeunes filleuls garçons sont toujours en attente d'un parrain.

INFORMATIONS : 450 430-8177  
ou [www.parrainagecivique.ca](http://www.parrainagecivique.ca)

### CAPTCHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides est un organisme communautaire qui offre une gamme de services à ces personnes et à leurs proches, et ce, dans toutes les villes et villages de la grande région des Laurentides. Leur mission est de faciliter l'intégration de ces personnes. Pour toute information ou offre de bénévolat, visitez le [www.captchpl.org](http://www.captchpl.org).

INFORMATIONS :  
1 888 431-3437 ou au [www.captchpl.org](http://www.captchpl.org)

### ASSOCIATION DE SOCCER LES PHÉNIX

L'Association de soccer Les Phénix est l'organisme à but non lucratif responsable de l'encadrement de la pratique du soccer pour les enfants de 5 ans et plus sur le territoire de Saint-Joseph-du-Lac. Les inscriptions pour la prochaine année – laquelle débutera en juin 2017 – se dérouleront le mercredi 22 février de 19 h à 21 h et le samedi 18 mars de 13 h à 17 h à la salle municipale.

INFORMATIONS : 450 472-8986 ou  
à l'adresse [mourad.t@hotmail.com](mailto:mourad.t@hotmail.com)

### CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Durant la période hivernale, en plus de nos réunions mensuelles le 2<sup>e</sup> mercredi du mois, et de nos ateliers libres les mardis après-midi et mercredis en soirée, nous aurons :

- **Plusieurs projets** : foulard infini au crochet, sac réutilisable, point de croix compté et étui à ciseaux
- **Rencontres amicales** : 28 janvier, 25 février, 25 mars et 29 avril de 9 h à 15 h

Venez nous rencontrer – la première présence est gratuite! Abonnement annuel au coût de 25 \$, magazine l'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATIONS : Sylvie Racine 450-623-4567 ou [mmeracine@gmail.com](mailto:mmeracine@gmail.com)

### CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

#### Activités à venir :

**15 DÉCEMBRE** : Souper des Fêtes à la salle municipale (18 h)

**5 JANVIER** : Reprise des activités du jeudi (pétanque et baseball-poche) de 13 h à 16 h

**9 FÉVRIER** : Souper de la Saint-Valentin à la salle municipale (18 h)

**12 FÉVRIER** : Whist militaire à la salle municipale (13 h 30)

INFORMATIONS : 450 735-3400

### GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

Le Grenier populaire des Basses-Laurentides vous remercie de vos dons de meubles!

**N'oubliez pas que c'est un service gratuit de cueillette à domicile. Vous n'avez qu'à prendre rendez-vous avec la répartition au 450 623-5891 poste 221.**

L'organisme recherche actuellement des jouets, mais surtout des bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans sa mission d'insertion socioprofessionnelle et de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

INFORMATIONS :  
450 623-5891, poste 221  
[info@grenierpopulaire.com](mailto:info@grenierpopulaire.com) ou  
[www.grenierpopulaire.com](http://www.grenierpopulaire.com)

# Pour nous joindre

## HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 623-1072



450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation : poste 3

Loisirs : poste 4



info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca



facebook.com/saintjosephdulac

## Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

## URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)



450 974-5300

## PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 473-4282

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 623-7833



biblio@sjdl.qc.ca

## Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45

Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : Fermé

## Horaire d'été

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 14 h

Dimanche : Fermé

## RÉGIE DE POLICE



450 473-4686

## URGENCE



9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
IMPRESSIION : Services Graphiques Deux-Montagnes  
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso  
TIRAGE : 2 700 exemplaires



100%



EcoLogo



La marque de la  
gestion forestière  
responsable

Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®.